

Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah

Association de fait, créée le 10 janvier 1995, apolitique, aconfessionnelle, la Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah appelle toutes les personnes concernées à la rejoindre.
Contacts : Charline Delporte

19, place Sébastopol - Tél : 03.20.57.26.77 - Fax : 03.20.30.86.04

Mission accomplie ! pour la Coordination nationale des victimes de l'organisation des témoins de Jéhovah qui s'arrêtemais la résistance à la secte continue.

Mars 2006

Rodée à la technique subtile de faire passer des vessies pour des lanternes, comme notamment à faire passer pour imminentes des fins du monde sans cesse pour demain... ou encore pour admirable le démarchage prosélyte auquel sont astreints ses adeptes - par tous les temps au porte à porte et accompagnés parfois par leurs jeunes enfants - , la secte des témoins de Jéhovah était en passe au milieu des années '90 de réussir avec l'appui de quelques "idiots utiles", influents et parfois intéressés, à s'installer confortablement dans le paysage français, indifférente à la souffrance de ses innombrables victimes sacrifiées sur l'autel de ses ambitions. Il fallait réagir et tenter de réveiller une opinion publique apparemment anesthésiée.

C'est la tâche que s'est assignée pour un jour la Coordination des victimes de l'organisation des témoins de Jéhovah et qui dure maintenant depuis 10 ans. Mais le temps n'est plus à l'information et à la sensibilisation mais à la prévention compte tenu des nouvelles et cruelles révélations venant chaque jour de l'arrière boutique de la secte. Et c'est pourquoi la Coordination décide aujourd'hui et de son propre chef de s'arrêter invitant toutes celles et tous ceux qui l'ont soutenue à s'adapter aux conditions nouvelles et à poursuivre la nécessaire résistance à la secte des témoins de Jéhovah

Association de fait, la Coordination s'est spontanément constituée le 10 juillet 1994 devant les grilles, cadenassées de l'intérieur par les témoins de Jéhovah, du stade Bollaert à Lens.

" Nous étions une poignée de parents, victimes de l'organisation des témoins de Jéhovah et étions accompagnés d'anciens adhérents de la même secte ".

" Nous étions venu crier notre souffrance et notre colère pour tenter de réveiller une opinion publique apparemment anesthésiée et indifférente aux drames humains se déroulant à l'intérieur du stade municipal ".

Un stade clos où la secte, profitant de la torpeur de juillet, organisait comme chaque année un grand rassemblement d'adeptes.

Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah

Association de fait, créée le 10 janvier 1995, apolitique, aconfessionnelle, la Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah appelle toutes les personnes concernées à la rejoindre.

Contacts : Charline Delporte

19, place Sébastopol - Tél : 03.20.57.26.77 - Fax : 03.20.30.86.04

C'était une Coordination d'un jour mais qui dure maintenant depuis 10 ans. Cela grâce aux témoignages de soutien suscités par cette action, grâce aux messages de sympathie et d'espoir qui ont depuis afflué de toute part, de France, d'Europe et du Monde entier... après que, le soir même du 10 juillet 1994, nos cris aient été relayés par les journaux télévisés.

“ Nous aussi, disaient-ils, nous vivons la même chose dans notre famille, la vie n'est plus la même et c'est devenu un enfer depuis que Jéhovah y est entré ”. Et c'est tout naturellement à partir de ces témoignages accumulés, et repris depuis sans discontinuité par les médias, que s'est constitué le dossier peu reluisant des faits et des méfaits de la secte des témoins de Jéhovah et établissant de manière irréfutable sa dangerosité. Non pas en raison des croyances qu'elle développe et qui ne sont qu'un masque, tombé depuis, mais en raison de l'idéologie totalitaire qu'elle véhicule derrière ce masque commode et qui soumet enfants, couples, adultes et parents.

Ces dix dernières années n'ont pas été de tout repos pour les animateurs de la Coordination qui ont subi toutes sortes de pression familiales et personnelles. Ainsi l'animatrice nationale de la Coordination a été citée une quinzaine de fois devant les tribunaux par la secte. Tribunaux de première instance, Cours d'appel, Cour de cassation....., tant au civil qu'au pénal, la secte a tout essayé et a mobilisé de gros moyens et de “ grosses pointures ” pour que la Coordination se taise. En vain. Toute cette dérisoire gesticulation judiciaire d'intimidation n'aura abouti qu'à renforcer l'esprit de résistance de la Coordination et à dévoiler un peu plus à l'opinion publique et à la Justice qui est en vérité l'organisation des témoins de Jéhovah.

Au bilan de ces 10 ans, démonstration est maintenant faite que cette organisation est véritablement une secte. Elle l'a même publiquement reconnue en s'estimant diffamée par ce mot qui pourtant ne la visait pas en particulier. Elle a même obtenu 1 € symbolique pour cette reconnaissance. Mais le plus important est qu'au-delà du mot la qualifiant est enfin révélé ce qui se cache vraiment derrière sa structure et son discours.

Et curieusement la Coordination doit ces révélations moins aux anciens adeptes et à leurs témoignages qu'aux dirigeants de la secte en France et à leurs avocats qui ont été tout au long de ces 10 ans de très précieux informateurs. Par les communiqués qu'ils ont fait paraître ou par les mémoires qu'ils ont produits lors des nombreux procès par eux, et eux seuls, engagés.

Ils n'ont d'ailleurs fait que confirmer, à leur manière arrogante et procédurière, en se croyant notamment au-dessus de certaines lois familiales, sociales, sanitaires et fiscales de ce pays, ce que le rapport parlementaire de 1995 sur les sectes en France établissait déjà clairement à partir de 10 critères de dangerosité, **la reconnaissance de la dangerosité de la secte des témoins de Jéhovah en France.**

De fait ces confirmations portées à la connaissance de l'opinion publique ont provoqué un départ massif d'adeptes et un tarissement significatif des adhésions. Ainsi la secte est passée

Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah

Association de fait, créée le 10 janvier 1995, apolitique, aconfessionnelle, la Coordination Nationale des Victimes de l'Organisation des Témoins de Jéhovah appelle toutes les personnes concernées à la rejoindre.

Contacts : Charline Delporte

19, place Sébastopol - Tél : 03.20.57.26.77 - Fax : 03.20.30.86.04

en quelques années de 130 000 à moins de 100 000 adhérents et le déclin se poursuit inexorablement puisque, même parmi les 100 000 derniers adhérents, seul un fidèle sur trois est encore véritablement actif au sein de la filiale française comme l'explique un rapport interne des dirigeants français rappelés à l'ordre par le siège mondial de la secte à New York. Et ce n'est pas le chiffre invérifiable de quelques dizaines de milliers de prétendus sympathisants, que la secte annonce parfois pour se rassurer, qui peut durablement encore faire illusion.

Tout cela est de bonne augure et montre que la tâche que s'est assignée la Coordination voici 10 ans de contribuer à réveiller l'opinion publique n'aura pas été inutile. Puisque, dûment informés par elle ou d'autres, de nombreux adeptes captifs de la secte la quittent pour retrouver la dignité et la liberté, notamment de conscience et d'opinion, qu'elle leur avait confisquées à son seul profit. Puisque, dûment sensibilisée par elle ou d'autres, la population est aujourd'hui mieux à même de déjouer les pièges que lui tendent les démarcheurs de la secte.

Mission accomplie donc et c'est pourquoi la Coordination décide aujourd'hui de s'arrêter. Et elle le décide de son propre chef. Non pas parce que, fatiguée d'être harcelée par la secte, elle déciderait de jeter l'éponge et de se taire. Non pas non plus parce que certains prosélytes en mal d'idée ont tendance à vouloir en singer le nom et le fonctionnement. Mais uniquement parce que le temps est venu de s'adapter aux conditions nouvelles pour rendre encore plus efficace la nécessaire résistance à la secte des témoins de Jéhovah et l'aide qu'il convient d'apporter à ses victimes, à ses trop nombreuses victimes.

Car le temps n'est plus à l'information et à la sensibilisation mais à la prévention compte tenu des nouvelles et cruelles révélations venant chaque jour de l'arrière boutique de la secte. Ainsi en moins de deux ans, en Allemagne et en Suède, deux bouleversantes émissions télévisées ont révélé le calvaire de jeunes témoins de Jéhovah agressés sexuellement et habituellement par des anciens de la secte impunis. Une association " Silent Lambs " s'est même créée aux USA pour dénoncer, fichier de preuves à l'appui, les innombrables cas d'agressions de même nature, et impunis, que la secte a recensé dans toutes ses filiales, et donc probablement en France, mais qu'elle se garde bien, semble-t-il, de porter à la connaissance des autorités officielles pour que justice soit faite.

Une situation qui ne pourra perdurer bien longtemps puisque, au fil des jours, de nouveaux cas impunis sont révélés en France. Et il faudra bien que, tôt ou tard, la secte rende des comptes à toutes celles et à tous ceux qui, dès maintenant, ont pris la relève de la Coordination des victimes de l'organisation des témoins de Jéhovah. Avec courage et détermination. Qu'ils en soient ici publiquement remerciés.

- Communiqué de la CNVOTJ – Mars 2006 -